



Gestion
de patrimoine

Revenu et imposition

Comprendre les différents types de revenu et l'imposition associée à chacun d'eux

L'éducation financière peut vous préparer dans la vie à prendre des décisions financières éclairées en toute confiance.

L'argent que vous gagnez ou le revenu que vous recevez n'est en réalité pas entièrement le vôtre. En effet, selon le type de revenu, vous devrez en général payer de l'impôt sur une partie de celui-ci.

Bien que l'impôt soit un sujet qui semble souvent complexe et compliqué, il est utile de déterminer en premier lieu les principales sources de revenu, puis d'examiner comment elles peuvent être imposées.

Trois principales sources de revenu

1. Revenu d'emploi

- C'est généralement la principale source de revenus pour la majorité des gens.
- Il y a plusieurs types d'emploi (p. ex. travailleur à temps plein, travailleur à temps partiel, travailleur autonome, contractuel).

2. Revenu de source inattendue

- Non garanti et inattendu, il ne doit jamais être considéré comme une source de revenu stable.
- Il peut inclure par exemple un don en argent ou un gain de loterie.

3. Revenu de placement

- Revenu généré par un placement et par sa croissance en valeur.
- Il devrait toujours être considéré comme une source de revenu complémentaire.
- Les revenus de placement incluent généralement les CPGs et obligations qui génèrent des intérêts, les actions qui génèrent des dividendes et gains en capital et les fonds mutuels qui génèrent tous ces trois types de revenu.

Quelle est l'incidence des impôts ?

En règle générale, au Canada, tous les revenus sont imposables, à moins que le gouvernement en décide autrement. Le régime fiscal du Canada comprend l'impôt fédéral et chaque province ou territoire a aussi son propre impôt sur le revenu qui y est ajouté.

Voici un aperçu du traitement fiscal pour chacune des principales sources de revenu :

Revenu d'emploi

L'argent que vous gagnez est imposé en fonction de votre « taux



Pour en savoir plus sur le revenu et l'imposition ou sur le Programme des connaissances financières de RBC Gestion de patrimoine, veuillez communiquer avec nous.

moyen d'imposition », qui prend en considération l'imposition à taux progressifs (plus le revenu est élevé, plus le taux d'imposition est élevé).

Lorsque vous recevez votre chèque de paie, votre rémunération brute représente votre paie avant les déductions. Quant à votre rémunération nette, c'est le montant qui vous reste après impôts et autres déductions.

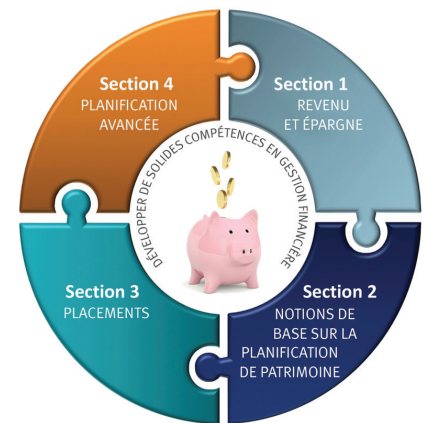
Revenu de source inattendue

Les dons et les gains de loterie que vous recevez ne sont pas imposables au Canada.

Revenu de placement

L'imposition du revenu de placement varie selon le type de revenu généré. La plupart des revenus de placement peuvent être divisés en trois catégories : intérêts, dividendes et gains en capital.

- **Intérêts**
Il s'agit de l'argent généré par des liquidités détenues dans vos comptes d'épargne ou de placement ; il est imposé en totalité selon votre taux moyen d'imposition, de la même manière que votre revenu d'emploi.
- **Dividendes**
Les dividendes canadiens admissibles sont imposés à un taux moindre que les intérêts en raison de règles fiscales particulières. Les dividendes étrangers sont imposés au même taux que les intérêts.
- **Gains en capital**
Ce sont les profits que vous tirez de la vente d'actions ou d'un autre type d'investissement. Seulement 50 % des gains en capital sont imposés, et cela, en fonction de votre taux moyen d'imposition.



Appliquer vos connaissances en matière de revenu et fiscalité

Une connaissance, même de base, des différents traitements fiscaux vous aidera à faire fructifier davantage et plus rapidement votre épargne. Et lorsqu'il s'agit de votre planification de patrimoine de manière générale, il est important de tenir compte des considérations fiscales dans vos décisions financières.